

➤ MOBILITÉ DES FEMMES

ET SI ON PARLAIT DU HARCÈLEMENT ET DES DISCRIMINATIONS DANS L'ESPACE PUBLIC ?

Bougeons pour l'égalité

Harcèlement,
discrimination, sexisme :
de quoi parle-t-on ?

« ÇA ARRIVE TOUT LE TEMPS,
C'EST POUR ÇA QU'ON NE LE
REMARQUE PLUS ! »

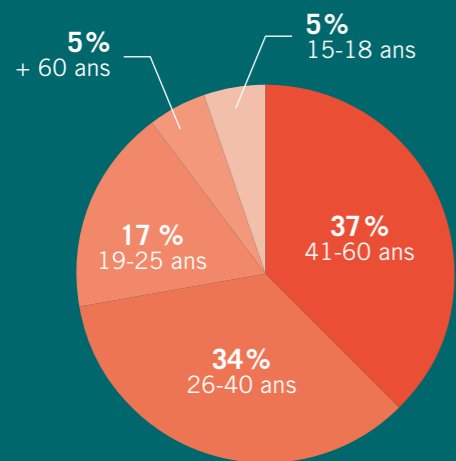
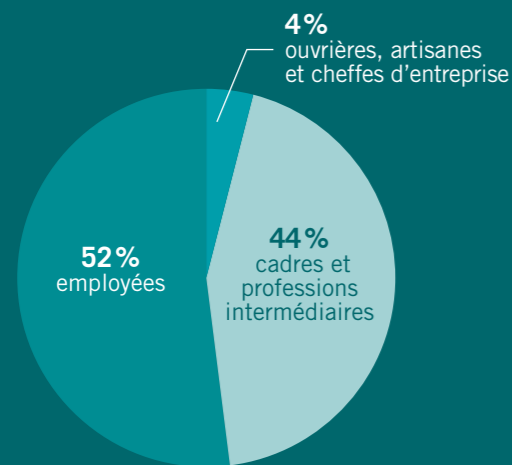
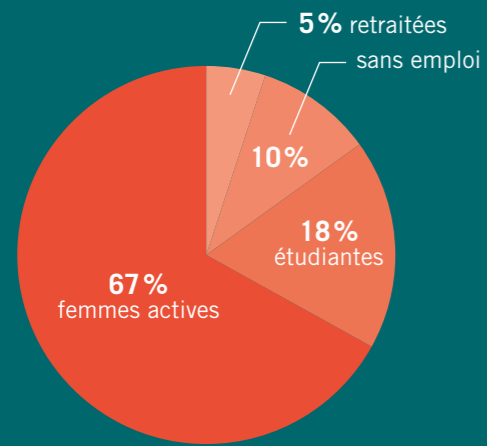
— Marie, 21 ans

« Les discriminations comme le harcèlement sont des **violences**. Ces violences font partie de violences dites sexistes, c'est-à-dire qui **défavorisent, violentent ou discriminent les femmes** dans un contexte sociétal **inégalitaire**. Le harcèlement sexiste recouvre **des actes relevant du non-verbal, du verbal, du physique et du non physique** (sifflements...), qui conduisent à discriminer les femmes dans l'espace public. Est victime de harcèlement une personne qui subit, de façon répétitive (ou non) des **actes négatifs** provoquant un **malaise** chez celle qui le subit. Cette définition suggère trois dimensions importantes permettant de distinguer le harcèlement des autres formes de comportements violents : le pouvoir, la fréquence et la nature des agressions. »

— Johanna Dagorn et Arnaud Alessandrin
Chercheurs au Laboratoire ARESVI de l'Université de Bordeaux.


Grand
Angoulême

Dans le cadre du Plan national de lutte contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles, GrandAngoulême a mené une enquête auprès d'habitantes. Elle s'inscrit également dans le cadre du Contrat de ville pour le développement de l'égalité femmes-hommes.¹



¹ Enquête réalisée par le laboratoire ARESVI de l'Université de Bordeaux, avec le soutien de l'État. Elle complète une étude statistique réalisée en 2012 sur la mobilité dans le Grand Angoulême.

710 femmes interrogées entre octobre 2017 et juin 2018.

MOBILITÉ ET ÉGALITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC : QU'EN PENSENT LES FEMMES ?



Comment les femmes se déplacent-elles ?

- 80% en voiture.
- 48% à pied.
- 24% en bus.

69% des femmes se déplacent surtout le matin entre 7h et 9h et 68% le soir entre 17h et 19h. 47% passent entre 30 et 60 minutes par jour dans les trajets.

« J'ENTENDS SOUVENT DES TRUCS DU STYLE, REGARDE COMME ELLE EST GROSSE ON DIRAIT "MICHELIN". »

— Véronique, 39 ans



Quelles conditions gênent leurs déplacements ?

- Sur l'espace public : des trottoirs trop hauts ou étroits, des passages piétons mal protégés, un manque de bancs dans l'espace public. Ces conditions limitent ou compliquent les déplacements des femmes notamment lorsqu'elles sont avec leurs enfants, si elles sont âgées ou à mobilité réduite.
- Dans le bus : des montées et sorties obstruées, des arrêts trop éloignés et difficiles d'accès, des abribus absents ou sans reposoir, un manque de place pour les poussettes.
- Des horaires atypiques.
- Des difficultés financières qui limitent les déplacements des femmes les plus précaires notamment les sorties « plaisir ».

10% des femmes ont des horaires atypiques, ce qui complique ou rallonge leurs trajets.

« AVEC MA PETITE AMIE, UNE FEMME NOUS A INSULTÉ EN NOUS DISANT QU'ON ÉTAIT UNE ABOMINATION DE LA NATURE. »

— Jade, 28 ans



Déplacements, qu'est-ce qui les rend stressants ?

- Les obligations (travail, scolarité, administration, santé etc.). À l'inverse, pour leurs loisirs, les femmes s'accrochent mieux des conditions de déplacement.
- Les trajets fréquents et longs notamment en bus.
- Les déplacements à pied ou en vélo qui mettent les femmes en situation de fragilité (difficulté pour fuir).

Les moins de 30 ans, bien qu'elles sont majoritairement visées, tolèrent mieux le harcèlement dans le cadre de sorties « plaisir » en centre-ville.

« ... DES SIFFLEMENTS ACCOMPAGNÉS DE REMARQUES TELLES QUE "T'ES BONNE", "ELLE SOURIT, ELLE VEUT SE FAIRE PRENDRE", ETC. »

— Solène, 19 ans



Harcèlement, discrimination, agressions : ce qu'elles vivent ?

- On constate que dans 53% des cas, des incidents sont survenus dans les 12 mois précédant notre enquête. 23% des femmes interrogées ont déclaré n'avoir rien subi.
- Des incidents souvent répétitifs : plus de 5 fois pour celles qui ont été concernées. Les plus harcelées ont entre 15 et 25 ans.
- 71% : des regards insistants, des sifflements, des bruitages.
- 13% : des commentaires sur l'apparence physique.
- Des auteurs de harcèlement majoritairement masculins, souvent jeunes, bruyants, en groupe ou des hommes âgés de 40 ans et plus, ayant des comportements exhibitionnistes ou agressifs physiquement. Des hommes travaillant sur la voie publique (chantier, sécurité, bus...).

Seules 19% des femmes qualifient a priori les actes de harcèlement comme des discriminations et 85% des femmes harcelées n'en ont parlé à personne.



Dans quel contexte se sentent-elles en insécurité ?

- Des espaces vides et sans attrait ou animation (gare, grands parkings, etc.).
- Des impasses ou des lieux isolés (la Coulée Verte, le plan d'eau de la Grande Prairie), étroits, mal éclairés (le vieil Angoulême nocturne ou le bas de l'avenue de Cognac).
- Des espaces accaparés par des hommes tels que les entrées d'immeubles et les places publiques (Grande Garenne, Champ-de-Manœuvre, place du Champ-de-Mars à Angoulême, place Jean-Jacques Rousseau à Soyaux).
- La nuit et dans certaines lignes de bus (notamment la ligne 6).

Bien que la nuit soit citée comme facteur anxiogène, seuls 10% des faits de harcèlement évoqués ont été commis la nuit.



Harcèlement : quel impact sur les déplacements ?

- 12% ont changé leurs itinéraires et/ou leurs horaires de déplacement alors que 37% n'ont pas modifié leurs habitudes.
- Un évitement de certains lieux et de lignes de bus (notamment chez les plus âgées et les femmes se déplaçant seules) aggravé à certains horaires et sur des trajets longs.
- En cas de harcèlements répétés : un sentiment de colère, d'agacement (42%) voire de peur (22%) ainsi qu'une limitation de leurs déplacements.

51% des femmes ont changé leurs comportements suite à un incident.

« BEAUCOUP D'INSULTES DE TYPE, HÉ ! LA BLONDE, IL FAUT ARRÊTER LA GYM ET COMMENCER À TRAVAILLER LE CERVEAU. »

— Oriane, 24 ans

BOUGEONS POUR L'ÉGALITÉ

Ces résultats orientent le plan d'actions 2019-2020 « Mobilité des femmes : bougeons pour l'égalité » du GrandAngoulême en partenariat avec les services déconcentrés de l'Etat, les opérateurs de transport, les communes et associations, etc.

➤ RENDRE LE TERRITOIRE ACCUEILLANT POUR TOUTES ET TOUS

Constat : des villes aménagées sans questionner les usages de l'espace selon les sexes et qui ne favorisent pas la mixité, au détriment des femmes.

- Améliorer l'accès des femmes aux espaces publics (aménagement, équipements, etc.).
- Faciliter l'accès aux transports en commun.
- Encourager l'utilisation accrue des modes de transports actifs (marche, vélo, etc.).
- Réhabiliter l'image de certains lieux pour les rendre plus accueillants et sûrs.

➤ RÉDUIRE LE HARCÈLEMENT

Constat : le harcèlement sexiste et sexuel porte atteinte aux droits fondamentaux des femmes et entrave leur libre circulation.

- Mener des actions de sensibilisation et de formation du public et des professionnels pour changer les mentalités, les représentations, les comportements ainsi que les stéréotypes sexistes.
- Sécuriser l'espace public pour réduire les risques d'agression.

➤ RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES FEMMES

Constat : des femmes qui n'ont pas confiance en elles et qui ne se sentent pas légitimes dans l'espace public.

- Les inciter à participer aux actions citoyennes et à réagir en cas d'agressions et de comportements sexistes.
- Mettre en place des dispositifs pour recueillir la parole des victimes et des témoins.
- Informer sur les droits et les dernières avancées législatives.

UN PLAN POUR LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXISTE ET LES VIOLENCES SEXUELLES ET CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS (RACISTES, HANDIPHOBES, GROSSOPHOBES ET HOMOPHOBES) DANS L'ESPACE PUBLIC.

